

Eau de Nîmes Métropole

Société Dédiée en charge
de l'Eau et de l'Assainissement
de Nîmes Métropole à compter du 1/01/2020





Un nouvel engagement au service de Nîmes Métropole et de ses habitants

La Société des Eaux de la Métropole Nîmoise, nouveau concessionnaire du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif à partir du 1er janvier 2020.

L'agglomération de Nîmes a fait le choix d'un seul service public de l'eau et de l'assainissement collectif à l'échelle de son territoire. Ceci est une première en France.

Au service des 261 000 habitants du territoire, **Eau de Nîmes Métropole** a été pensé pour relever les défis environnementaux, sociaux et urbains des prochaines années.

Une nouvelle identité visuelle pour un nouveau service



- ★ Pour affirmer l'identité du nouveau service de l'eau et de l'assainissement collectif,
- ★ Pour Permettre une meilleure lisibilité des acteurs de ce service,

Les chiffres clés du service



Un service facilité pour chaque consommateur

- Des démarches simples pour les consommateurs
- Des accueils répartis sur l'ensemble du territoire
- Le télérelevé des compteurs pour mieux suivre sa consommation
- Le respect de la vie privée des consommateurs dans le cadre de la réglementation RGPD
- Un service spécialisé pour les foyers en difficulté
- Un service dédié aux professionnels (collectivités, syndicats...)

Le Carré de l'Eau, nouvel accueil consommateurs à partir du 2 janvier 2020



Situé 9A avenue de la méditerranée à Nîmes
(Triangle de la Gare)

lundi de 9h à 18h sur RDV
Mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h
Jeudi de 9h à 12h,
Samedi de 9h à 13h

Des accueils consommateurs répartis dans les mairies du territoire

A La Calmette, Clarensac, Marguerittes et Saint Gilles
Les jours de permanence seront précisés prochainement

Un service fluide et des démarches facilités

Un site internet Grand public
www.eaudenimesmetropole.fr